

NOTE I.

M. Fonfrède, dans un de ses articles, a voulu m'opposer un passage d'un discours que je prononçais à la tribune, le 12 janvier 1837, et dans lequel, faisant allusion à la retraite du ministère du 11 octobre, je disais : « qu'il n'est permis ni aux majorités de se laisser dissoudre par de légères dissidences, ni aux ministres de se laisser troubler par quelques méprises, décourager par quelques dégoûts. »

Je suis encore de cet avis, et je pense, aujourd'hui comme en 1837, que le ministère du 11 octobre, s'il ne portait pas en son sein quelque autre cause de dissolution, n'aurait pas dû se reconnaître vaincu dès la première épreuve et se retirer sur une simple prise en considération prononcée à deux ou trois voix de majorité. Mais les échecs du ministère du 15 avril dans la dernière session ont été d'une tout autre gravité. C'est au point, qu'après la double défaite si complète et si humiliante de la conversion et des chemins de fer, les plus chauds partisans du ministère déclaraient hautement dans la chambre sa retraite inévitable, et s'indignaient qu'on parût en douter. J'étais, je l'avoue, de ceux qui n'y croyaient point, et l'événement a prouvé que j'avais estimé la fierté du cabinet du 15 avril à sa juste valeur.

NOTE K.

Extrait d'un discours prononcé par M. le duc de Broglie, le 28 mai 1828, sur la résolution de la Chambre des Députés relative à la réélection de ses membres qui auraient accepté des fonctions rétribuées.

« ... Quant à moi, Messieurs, sûr de la pureté de mes intentions, fort de la conscience de mon droit à discuter librement sur tous les intérêts de mon pays, habitué d'ailleurs à l'indulgence dont cette chambre n'a cessé de m'honorer depuis douze ans, et qu'elle ne me retirera point, je l'espère, s'il suffit pour l'obtenir de travailler à la mériter, je n'hésiterai point à me présenter sur ce terrain, dussé-je y figurer seul ; je ne balancerai point à déclarer tout haut, sans préambule, sans ménagements, sans précautions oratoires, que j'invoque de tous mes vœux le succès de la mesure qui nous occupe, non point parce qu'elle est empruntée à l'An-